

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 12 septembre 2016**

L'an deux mille seize, le douze septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel JOUZEAU, Maire.

Etaient présents : M. PÉROT Yannick, M. ARNAULT Michel, Mmes ARQUEZ Micheline, PHILIPPOT Jocelyne, M. JOLY Michel, Mme BERTHELOT Maria, Ms BARRAULT Pierre, BERTHELOT David, Mmes FERNANDES DIAS Sophie, POISSON Emmanuelle, RAVAN Bénédicte

Etaient excusés : Mme GUÉRINEAU Brigitte, Ms BONNICHON Philippe, MOLET Hervé

Secrétaire de séance : Mme RAVAN Bénédicte

Date de convocation : 6 septembre 2016

M. BONNICHON a donné pouvoir à Mme ARQUEZ pour le représenter et émettre tout vote  
Mme GUÉRINEAU a donné pouvoir à M. ARNAULT pour la représenter et émettre tout vote

Le compte rendu de la réunion du 5 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR** :

- Budget communal - Décision modificative
- Convention avec la CCTS (fonds de concours pour l'aménagement du café)
- Acquisition d'un panneau électronique
- Temps d'activités périscolaires
- Emploi d'avenir
- Participation école de musique de Descartes
- Classe découverte pour la maternelle
- Demande de subvention - Eclairage du stade
- Questions diverses

***Délibération - 01/09/2016 - budget communal, décision modificative n°2***

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide d'apporter les modifications suivantes au budget 2016 :

**FONCTIONNEMENT - dépenses**

6232	Fêtes et cérémonies	500,00
6248	Divers (transport tracteur)	360,00
6281	Concours divers (cotisations)	975,00
63513	Autres impôts locaux	1 410,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	71,00
6218	personnel extérieur	3 000,00
60632	fournitures petit équipement	3 000,00
O22	Dépenses imprévues	-9 316,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>

**INVESTISSEMENT**

## opération d'ordre -041

<b>Dépenses</b>		
2118	Autres terrains	99,00

<b>recettes</b>		
1328	subv équipement non transf. Autres	99,00

**TOTAL** **0,00**

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Délibération n° 02/09/2016 - Demande de fonds de concours auprès de la CCTS pour l'aménagement du Café-Restaurant, 18 rue nationale***

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes de la Touraine du Sud a accordé à la Commune un fonds de concours pour « l'Aménagement du café-restaurant, 18 rue nationale » ; il rappelle le plan de financement de cette opération :

Coût global .....92 814.00 € HT..... 111 376.80 € TTC

Financement de l'opération

F.D.S.R. (Conseil Départemental).....	20 000.00 €.....	20 000.00 €
Fonds de concours (C.C.T.S.).....	36 334.19 €.....	36 334.19 €
Solde à la charge de la commune .....	36 479.81 €.....	55 042.61 €

Afin de finaliser ce dossier, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention avec la CCTS pour l'attribution de ce fonds de concours concernant « La restructuration et mise en conformité d'un bâtiment communal en vue de l'ouverture d'un café-restaurant, 18 rue nationale »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le plan de financement et autorise le maire à signer la convention à venir avec la C.C.TS. pour l'attribution du fonds de concours.

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Dossier n° 01/09/2016 - Projet d'installation d'un panneau électronique d'informations***

L'Architecte des Bâtiments de France est venue sur place pour trouver un emplacement en accord avec la Commune ; le dossier n'a pas abouti (soit par manque de réseaux à l'emplacement choisi, soit par désaccord concernant l'emplacement). Pour information, le coût s'élèverait environ à 20 000 € TTC + forfait de maintenance. Dossier à revoir.

***Délibération n° 03/09/2016 - Temps d'activités périscolaires - Intervention d'associations - conventions de partenariat***

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

M. PÉROT donne le détail des intervenants et des coûts :

- Multi Gym Celloise, montant : 663 €
- PEP 37, montant : 1 131 €
- Comité d'Indre-et-Loire « Echechs », montant 351 €

***Délibération n° 04/09/2016 - Création d'un emploi d'avenir***

Un poste d'emploi d'avenir est créé pour une durée de 3 ans, à compter du 26 septembre 2016 jusqu'au 25 septembre 2019, à raison de 35 heures/semaine, pour

effectuer les missions suivantes : entretien des bâtiments communaux (ménage), surveillance des enfants en garderie et cantine scolaires.

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Dossier n° 02/09/2016 - Entretien de la salle des fêtes***

Monsieur le maire informe que des devis ont été demandés auprès d'entreprises de nettoyage pour l'entretien de la salle des fêtes. Dossier à revoir

***Délibération n° 05/09/2016 - Participation à l'école de musique de Descartes***

Le conseil municipal décide de verser une participation de 50 €, le même montant que les années précédentes, par enfant inscrit et autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Délibération n° 06/09/2016 - Participation à la classe découverte des élèves de maternelle***

Dans le cadre d'un projet classe découverte dans le Maine et Loire, pour les élèves des classes maternelles, du 22 au 24 mars 2017, l'équipe enseignante sollicite une aide financière afin de mener ce projet à son terme.

Monsieur le maire présente les devis, le séjour : 4 056.40 € TTC et le transport des enfants : 1 384.00 € TTC, soit un total de 5 440.40 € TTC .

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre en charge le transport des enfants pour un montant de 1 384.00 € TTC.

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Délibération n° 07/09/2016 - Projet d'éclairage du stade de football - Demande de subvention auprès du District d'Indre-et-Loire***

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet d'éclairage du stade de football et informe l'assemblée que ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du District d'Indre-et-Loire, coût estimatif : 22 780 € HT

Le conseil municipal, approuve le projet et sollicite la subvention du District d'Indre-et-Loire.

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Délibération n° 08/09/2016 - Tarif du matériel de sonorisation pour animations de rue***

Monsieur le maire propose au conseil municipal, de fixer un tarif pour la location du matériel de sonorisation servant aux animations et manifestations de rue, cette location reste réservée aux communes et aux associations hors commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix de la location du matériel à 80 € avec dépôt d'une caution de 300 €, et ce à compter du 1er octobre 2016.

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

***Délibération n° 09/09/2016 - Charte Label Fêtes - Désignation d'un référent local relais de prévention***

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal du dossier « Charte Label Fêtes » reçu de la Préfecture d'Indre-et-Loire concernant la prévention du risque alcool à l'occasion d'événements festifs dans le but de faire reculer l'insécurité routière due à la consommation d'alcool.

Il est demandé aux communes de désigner un élu référent local chargé d'être un relais de prévention auprès des organisateurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DESIGNER Madame ARQUEZ Micheline, comme élu référent local.

Présents	12
Pour	14 (dont 2 pouvoirs)
Contre	0
Abstentions	0

(Il est convenu que M. ARNAULT assiste Mme ARQUEZ pour cette mission)

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.*

Le Maire,  
Michel JOUZEAU